



Strasbourg, 09/09/09

CAHDI (2009) OJ 2 annoté

**COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
(CAHDI)**

**38^{ème} réunion
Strasbourg, 10-11 septembre 2009**

Palais de l'Europe, salle 9 – 9h30

ORDRE DU JOUR ANNOTE

A. INTRODUCTION

1. Ouverture de la réunion par le Président, M. Rolf Einar Fife
2. Adoption de l'ordre du jour **CAHDI (2009) OJ 2 + annoté**
3. Adoption du rapport de la 37^{ème} réunion **CAHDI (2009) 8 prov**
4. Communication du Directeur du Conseil Juridique et du Droit International Public, M. Manuel Lezertua **CAHDI (2009) Inf 10**

Le Secrétariat informera le Comité des développements survenus au sein du Conseil de l'Europe depuis sa 37^{ème} réunion, en particulier les derniers développements concernant la série des Traités du Conseil de l'Europe.

B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS

5. Décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI, et demandes d'avis au CAHDI **CAHDI (2009) 9**

Le CAHDI est invité à prendre note des décisions pertinentes et à examiner les demandes d'avis qui lui sont adressées.

La Recommandation 1870 (2009) de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) – « La protection de l'aide financière des Etats membres du Conseil de l'Europe aux pays pauvres contre les fonds financiers dits « fonds vautours » – a été communiquée au CAHDI pour information.

La Recommandation 1871 (2009) de l'APCE – « Interdiction des bombes à sous-munitions » – a été communiquée au CAHDI pour information et commentaires éventuels.

6. L'immunité des Etats et des organisations internationales :

a. La pratique des Etats

CAHDI (2009) Inf 11

Depuis la 37^{ème} réunion, le Secrétariat a reçu une nouvelle mise à jour à la base de données sur la pratique des Etats concernant les immunités des Etats, transmise par la délégation japonaise. Les délégations sont invitées à présenter oralement les développements concernant la pratique des Etats et à régulièrement mettre à jour leurs contributions à la base de données susmentionnée. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.

b. Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens

CAHDI (2009) Inf 12

Chaque Etat membre et observateur est invité à rapporter sa position relativement à la Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens. Depuis la dernière réunion du CAHDI, aucune nouvelle signature ou ratification n'a été formulée.

7. L'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères :

a. Questions de portée générale traitées par les Bureaux des Conseillers Juridiques et liées à la rédaction de lois de mise en application du droit international, de règlements pacifiques des différends, et autres questions pertinentes traitées par le Conseiller Juridique

b. Mises à jour des entrées des sites Internet

CAHDI (2009) Inf 13

Les délégations sont invitées à présenter oralement les éventuels développements survenus au plan national et à mettre à jour régulièrement leurs contributions à la base de données. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont également invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais. Depuis la dernière réunion du CAHDI, aucune nouvelle contribution n'a été soumise.

8. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme

CAHDI (2009) Inf 15

Depuis la 37^{ème} réunion, la délégation de la Commission européenne a soumis une mise à jour de sa contribution. Les autres délégations sont invitées à présenter oralement les éventuels développements survenus au plan national et à mettre à jour régulièrement leurs contributions à la base de données. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont également invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.

9. Affaires devant la CEDH impliquant des questions de droit international public

Toutes les délégations sont invitées à faire état des arrêts et décisions, affaires pendantes ou événements pertinents à venir.

10. Règlement pacifique des différends :

a. Juridiction obligatoire de la CIJ (Article 36(2))

CAHDI (2009) 10, 13 & 14

Les délégations sont invitées à examiner le document CAHDI (2009)10 mis à jour par le Secrétariat et contenant les informations sur la juridiction de la CIJ eu égard à une sélection de traités et accords internationaux. Les délégations sont invitées à considérer la demande de la Géorgie concernant la modification du document CAHDI (2009)10.

b. Suivi de la Recommandation CM/Rec(2008)9 du Comité des ministres aux Etats membres sur la désignation d'arbitres et conciliateurs internationaux

11. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire Européen des réserves aux traités internationaux :

- Liste des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection

CAHDI (2009) 11 + Add

Les délégations sont invitées à examiner les réserves et déclarations susceptibles d'objection aux traités internationaux conclus en dehors du Conseil de l'Europe ainsi qu'aux traités du Conseil de l'Europe. Les informations concernant ces traités peuvent être consultées sur les sites suivants : <http://treaties.un.org> et <http://conventions.coe.int>.

C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

12. Echange de vues avec la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), représentée par son Président, Professeur Jan Erik Helgesen

13. Les travaux de la Commission du droit international (CDI) et de la Sixième Commission : échange de vues avec M. Georg Nolte, membre de la CDI **CAHDI (2009) Inf 14**
Le rapport de la CDI sur les travaux de sa 61^{ème} session a été gracieusement transmis par le Secrétariat de la CDI. Ce document est disponible sur le site Internet restreint du CAHDI.
14. Examen des questions courantes concernant le droit international humanitaire
15. Développements concernant la Cour Pénale Internationale (CPI)
16. Mise en œuvre et fonctionnement des autres Tribunaux pénaux internationaux (TPIY, TPIR, Sierra Leone, Liban, Cambodge)
17. Suivi du document final du Sommet Mondial 2005 des Nations Unies – Promouvoir l'état de droit au niveau international
18. Lutte contre le terrorisme - Information sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres forums internationaux
19. Questions d'actualité relatives au droit international

D. DIVERS

20. Election du président ou de la présidente et du vice-président ou de la vice-présidente **CAHDI (2009) 12**
Les premiers mandats de M. Rolf Einar Fife (Norvège) et Mme Edwige Belliard (France), respectivement Président et Vice-présidente du CAHDI, expirent fin 2009. Ces mandats peuvent être renouvelés une fois
21. Date, lieu et ordre du jour de la 39^{ème} réunion du CAHDI
22. Questions diverses **CAHDI (2009) Inf 16**
Les délégations sont invitées à prendre note de l'invitation à la « Table ronde sur les méthodes de protection du droit à un procès équitable dans un délai raisonnable – expériences nationales et sur la réforme à court-terme de la Cour européenne des Droits de l'Homme », organisé le 21-22 septembre à Bled (Slovénie) dans le cadre de la présidence slovène du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

ORDRE PROVISOIRE DES TRAVAUX

	10 septembre 2009
09h30	Points 1 – 9
13h00	<i>Pause déjeuner</i>
14h30	Points 10, 11, 12
17h30	Fin de la session
	11 septembre 2009
09h30	Points 14, 19, 15 – 18, 13, 20 – 22
13h00	Fin de la réunion